

Service en ligne de Consultation des DRoits

Phase 3 - Généralisation

Diaporama présenté lors des réunions régionales

- Contexte du projet
- Présentation du service
- Mise en place du service
- Assistance
- Statistiques

Contexte du projet

- Cadre législatif
- A quel besoin répond CDR ?
- Les phases de déploiement

- Circulaire Ministérielle du 21 septembre 2009 relative à la fiabilisation de l'acquisition des droits des assurés dans les établissements de santé.
 - Cette circulaire prévoit, notamment, la mise en place dans les services d'accueil et d'admission des établissements de santé d'accès au service Internet de Consultation des DRoits en l'absence de la Carte Vitale du patient.

Circulaire N°DHOS/E3/2009/291 du 21/09/2009,
http://www.circulaires.gouv.fr/pdf/2009/09/cir_29597.pdf

A quel besoin répond CDR ?



■ L'objectif

- S'assurer, en l'absence de la Carte Vitale, de la réalité des droits d'un patient

■ Le but

- Permettre la fiabilisation de l'identification des assurés et de leurs droits et, in fine, améliorer la qualité de facturation

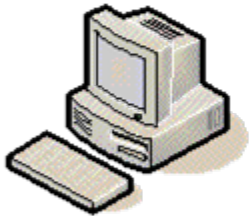
■ Les moyens

- Mettre à disposition des établissements un service Internet sécurisé par carte à puce de la famille CPx

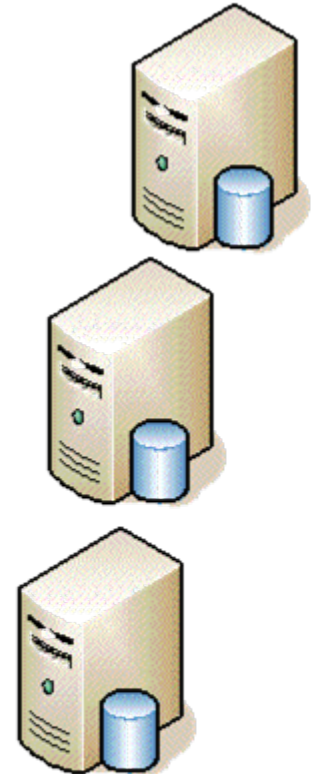
A quel besoin répond CDR ?

■ Schéma de fonctionnement du service

Poste de travail



Page d'accueil CDR
GIE SESAM - Vitale



Bases de données des régimes
d'Assurance Maladie Obligatoire
offrant le service



A quel besoin répond CDR ?

- 15 Régimes offrent le service : 97 % de la population

CNAMTS - Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés	CPRSNCF - Caisse de Prévoyance et de Retraite du personnel de la SNCF
MSA - Mutualité Sociale Agricole	MNH - La Mutuelle de la Santé et du Social
RSI - Régime Social des Indépendants	GAMEX - Groupement des Assureurs Maladie des Exploitants Agricole
MGEN - Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale	ENIM - Etablissement Nationale des Invalides de la Marine / Sécurité Sociale des Marins
MFPS - Mutualité Fonction Publique Services	MNT - Mutuelle Nationale de la fonction publique Territoriale
CNMSS - Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale	MNAM - Mutuelle Nationale Aviation Marine
LMDE - La Mutuelle Des Étudiants	MUT'EST - Mutuelle de l'Est
La Mutuelle Générale	

A quel besoin répond CDR ?

■ Prochain régime à offrir le service

➤ CRPCEN :

Caisse de Retraite et de Prévoyance des Clercs et
Employés de Notaire



Les phases de déploiement

■ Le déploiement déjà réalisé :

- Phase 1 (lancement de septembre à novembre 2008)

Cible : 675 groupes d'établissements publics (entités juridiques) et ESPIC (ex PSPH) dans le périmètre de la facturation directe

❖ Au 02/03/2011 ⇒ 633 groupes d'établissements, soit 93,8 %

- Phase 2 (lancement en avril 2009)

Cible : 134 établissements ex OQN dotés d'un Service d'Accueil des Urgences

❖ Au 02/03/2011 ⇒ 100 Cliniques privées avec SAU, soit 74,6 %

Les phases de déploiement

■ Le déploiement restant à réaliser (phase 3)

- 834 groupes d'établissements publics (ex DG) (*entités juridiques, représentant 1 886 établissements*), hors champ de la facturation directe, y compris les activités PSY, SSR, USLD
- 1 268 établissements privés (ex OQN) : Cliniques privées hors phase 2
- Ainsi que les établissements de la phase 1 et 2 non encore installés

Exclusion : Les Professionnels de Santé libéraux. Ils peuvent consulter leur compte PS sur ameli.fr (Régime Général) pour connaître les droits à l'assurance maladie de leur patient lorsque celui-ci ne présente pas la Carte Vitale, qui reste le support privilégié.

Les phases de déploiement

■ Réunions de présentation aux établissements en région

Région	Nombre d'ES	Date	Région	Nombre d'ES	Date
Ile de France Est	232	07/10/2010	PACAC	326	25/11/2010
Ile de France ouest	364	14/10/2010	Auvergne	181	30/11/2010
Pays de la Loire	262	21/10/2010	Bourgogne - Franche Comté	194	09 et 10/12/210
Bretagne	236	22/10/2010	Alsace - Lorraine	284	14/12/2010
Normandie - Picardie	263	04 et 05/11/2010	Rhône Alpes	260	17/12/2010
Nord - Pas de Calais	257	09/11/2010	Champagne - Ardenne	102	18/01/2011
Aquitaine	317	15 et 17/11/2010	Centre	139	28/01/2011
Midi Pyrénées	197	16/11/2010	Poitou-Charentes & Limousin	199	3 et 4/02/2011
Languedoc Roussillon	202	23/11/2010			

- Contexte du projet
- Présentation du service
- Mise en place du service
- Assistance
- Statistiques

Présentation du service



- Informations fournies par le service
- Cas d'utilisation
- Évolutions prévues
- Fonctionnement du service

■ Identification

- Le prénom et le nom du patient et de l'ouvrant droit (si utile)
- Le numéro de sécurité sociale du patient et de l'ouvrant droit (si utile)
- Les codes « Caisse - Centre - Régime » de l'organisme gestionnaire

■ Taux de prise en charge

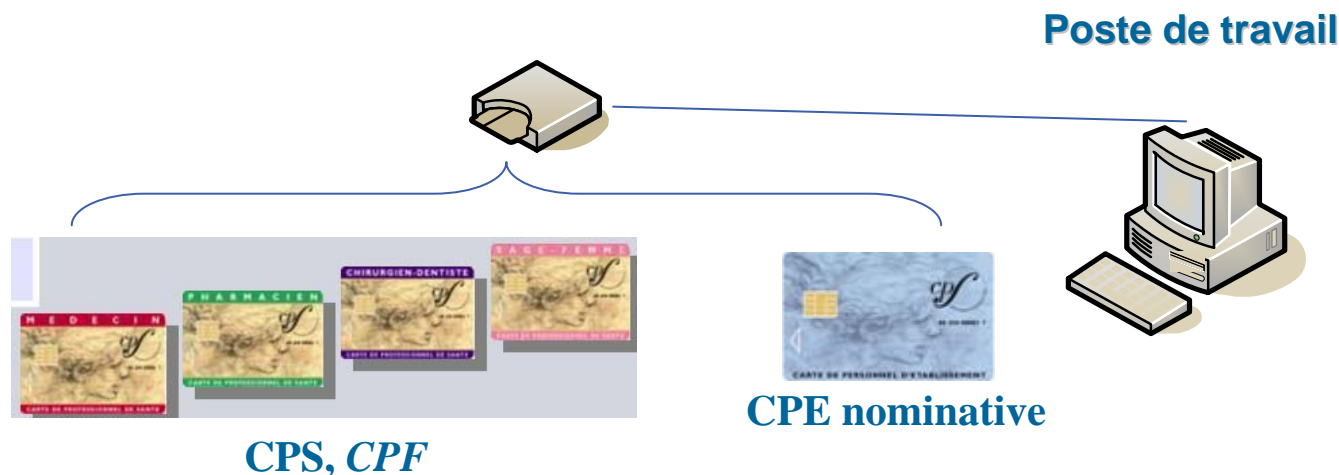
- Les droits de base avec la période de validité
- Les droits CMU Complémentaire avec la période de validité
- L'Exonération du Ticket Modérateur avec la période de validité

■ L'information Médecin Traitant

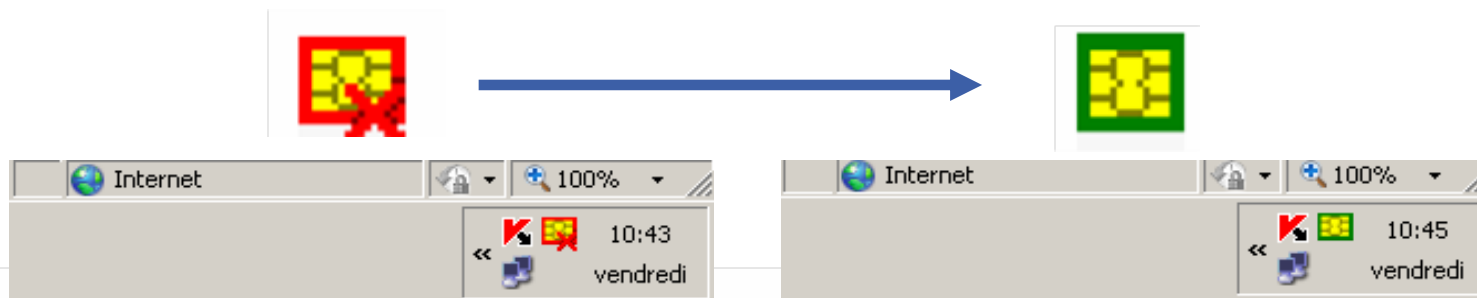
- Accéder aux droits de l'assuré
 - S'il ne peut pas présenter sa carte Vitale
 - ❖ Oubli, perte ou vol
 - ❖ Admission dans un service d'urgence
 - S'il ne possède pas de carte Vitale
 - ❖ Bénéficiaire de l'AME (Aide Médicale d'État)
 - ❖ Titulaire d'un numéro provisoire de sécurité sociale
 - Si la prise en charge et/ou la facturation s'effectue de manière désynchronisée (*l'assuré n'est pas présent lors de la facturation*)
 - Pour certains cas de rejet d'une facture de la part d'un organisme d'AMO
- Accéder à l'information de déclaration du Médecin Traitant

Fonctionnement du service

- Introduire la carte CPE nominative, CPS, CPF, dans le lecteur dédié

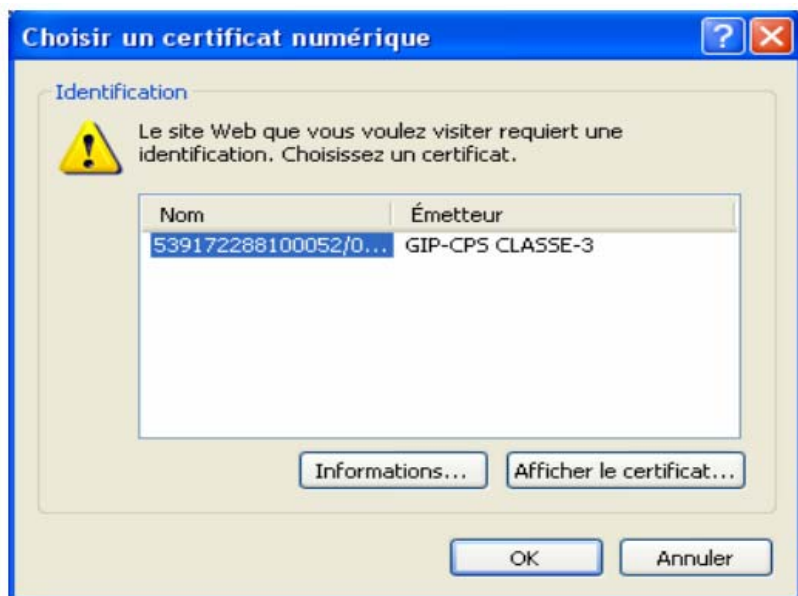


- Attendre que l'icône « carte à puce » en bas à droite de l'écran passe au vert



Fonctionnement du service

- Se connecter à l'adresse <https://portail.sesam-vitale.fr> ou cliquer sur le raccourci de bureau installé sur le poste de travail
- Le service CDR présente le certificat de votre carte CPx (selon le paramétrage du navigateur). Cliquer sur OK et entrer le code porteur de votre carte, puis cliquer sur valider



Fonctionnement du service

- Affichage de la page d'accueil présentant les différents régimes offrant le service

Service de Consultation en ligne des Droits de l'assuré

Assurance Maladie | sesam-vitale

Accueil | Plus d'infos... | Conditions d'utilisation du service | Un problème ?

Consulter les droits d'un assuré Informations du service :

Cliquez sur le logo du régime de l'assuré pour vérifier ses droits :

- Assurance Maladie: CNAMTS - Caisse Nationale d'Assurance Maladie
- MSA: MSA - Mutualité Sociale Agricole
- RSI: RSI - Régime Social des Indépendants
- MGEN: MGEN - Mutuelle Générale de l'Education Nationale
- MFP: MFP Services
- CNSS: Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale
- LMDE: La Mutuelle des Etudiants
- LMG: La Mutuelle Générale
- CPR: CPR - Caisse de prévoyance et de retraite du personnel de la SNCF
- MNH: MNH - La Mutuelle de la Santé et du Social
- GANEX: GANEX - Groupe des Assureurs Maladie des Exploitants Agricoles
- ENIM: ENIM - Etablissement National des Invalides de la Marine
- MNT: MNT - Mutuelle Nationale Territoriale
- MNAM: MNAM - Mutuelle Nationale Aviation Marine
- mut'est: mut'est - Sections Locales Mutualistes

V 1.20

- Cliquer sur le logo du régime pour accéder aux informations de l'assuré

Les évolutions prévues

- Ergonomie unifiée des applications de tous les régimes,
- Prise en compte de certaines données souhaitées par les établissements utilisateurs (*ex: adresse,...*),
- Recherche d'un assuré inter régimes : il n'est pas nécessaire de choisir le régime de l'assuré pour connaître ses droits.

- Contexte du projet
- Présentation du service
- Mise en place du service
- Assistance
- Statistiques

Mise en place du service

- Préparation interne à l'établissement
- Les pré requis
- Les « outils » mis à disposition
- Installation du service

- Désigner un interlocuteur fonctionnel CDR pour l'établissement
 - Il définit les besoins, les services et les postes sur lesquels il compte déployer CDR.
Il sensibilise les utilisateurs à l'aide du kit de communication CDR

<http://www.sesam-vitale.fr/etablissements/index.asp>

- Désigner un référent CDR pour l'établissement
 - De profil plutôt technique, il est l'interlocuteur unique de l'établissement auprès de l'assistance

■ Le rôle du référent CDR

- Il vérifie si son environnement technique répond aux pré requis (cf. documents techniques téléchargés avec le package)
- Il vérifie si les futurs utilisateurs possèdent une carte de la famille CPx éligible au service (cf. pré-requis cartes et lecteurs)
- Il prépare un poste de test pour chaque fonction (facturation, accueil, urgences..), et installe le package CDR

Mise en place du service

- Préparation interne à l'établissement
- Les pré requis
- Les « outils » mis à disposition
- Installation du service

Pré-requis : cartes de la famille CPx

■ Disposer de cartes de la famille CPx pour un accès sécurisé : CPE nominative / CPS / CPF

- Informations sur les cartes, la procédure de commande

<http://esante.gouv.fr/contenu/les-cartes-en-etablissement-de-sante>

- Délai moyen d'obtention* :
2 à 3 semaines (si l'établissement possède déjà une CDE)

** délai entre la date d'arrivée du dossier à l'ASIP et la date de création de la carte*

- Coût : 17,50 € HT / an
Validité : 3 ans

asipsanté
AGENCE DES SYSTÈMES D'INFORMATION PARTAGÉS DE SANTÉ

esante.gouv.fr

PROJETS E-SANTÉ | OFFRE INDUSTRIELLE | ESPACE CPS | RÉFÉRENTIELS | DOCU

ACCUEIL | POLITIQUE PUBLIQUE | TERRITOIRES | SERVICES | TÉLÉMÉDECINE | DWP | INTE

Accueil > Guide > Les cartes en Établissement de santé

Les cartes en Établissement de santé

Publié le 24-04-2010 | Guide

Cet espace est destiné à accompagner les établissements de santé dans la mise en œuvre du décret "confidentialité" du 15 mai 2007 et du déploiement des cartes CPx.

Vous y trouverez prochainement une présentation des produits et des usages qui les concernent particulièrement ainsi que les procédures à suivre pour commander les cartes CPS et CPE.

Retrouvez dès à présent le kit d'information et d'aide au déploiement des cartes de la famille CPS dans les établissements de santé ci-dessous en téléchargement :

- Kit d'information et d'aide au déploiement des cartes de la famille CPS dans les établissements de santé
- Version imprimable du kit d'information

Tr. Tr.

Ajouter

Envoyer

Partager

Guide

Les 10 der

La CPS, carte de santé

Les cartes de

Les cartes er

Les données

Coût, validité



Pré-requis : lecteurs

- Avoir un lecteur de cartes (CPx) :

- Soit un **lecteur mono-fente**, de type PC/SC



un second lecteur PC/SC peut alors être installé sur un même poste si nécessité de lire aussi la carte Vitale

- Soit un **lecteur bi-fentes** (homologué SESAM-Vitale*)

*Informations sur le site du GIE SESAM-Vitale

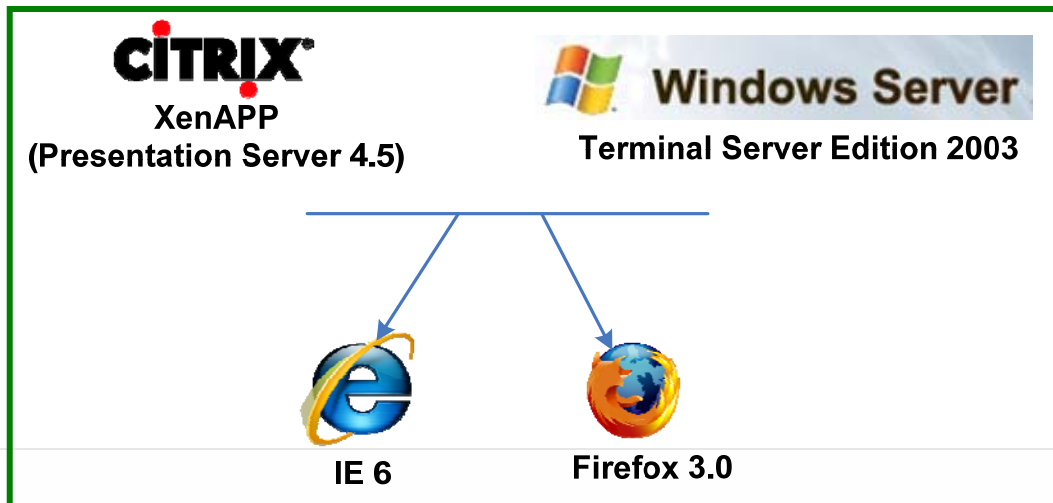
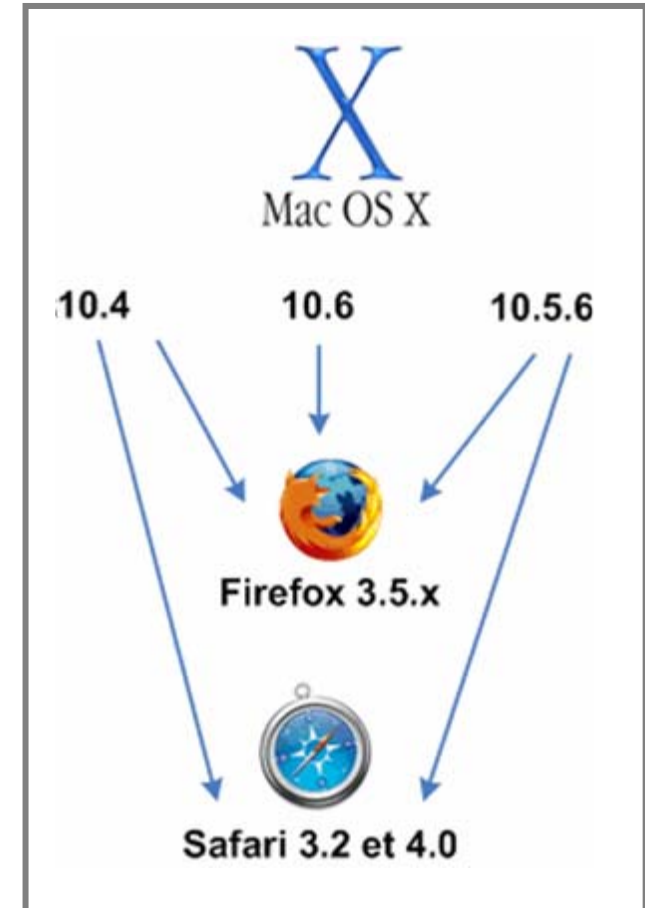
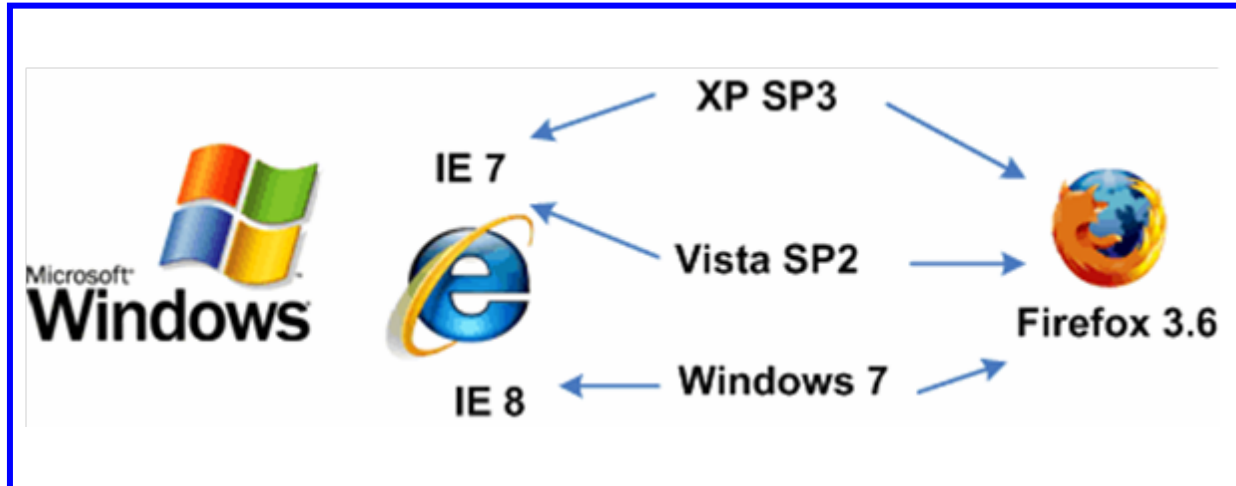
http://www.sesam-vitale.fr/ps/user/equipement_sommaire.asp



Il existe sur le marché des produits appelés « Consulteur », pouvant être reliés à un port USB ; ils lisent la carte Vitale, avec ou sans présence d'une carte CPS. Ce type de lecteur n'utilise pas un protocole compatible avec CDR

Pré-requis : configuration du poste informatique

- Systèmes d'exploitation supportés au 01/03/2011 :



Pré-requis : postes équipés des API de Lecture Vitale



- Progiciels de lecture de la carte Vitale : compatibilité avec CDR si version API Lecture Vitale égale ou supérieure à 5.02
- Pour information : la version 6.02 des API de Lecture Vitale est disponible depuis le 15/06/2010
- Le CNDA propose aux éditeurs Établissements de vérifier la compatibilité de leurs progiciels avec le service CDR (*tests avec l'API Cryptographique de l'ASIP santé*)

Les outils mis à disposition

- Sur le site du GIE SESAM-VITALE
www.sesam-vitale.fr → *Prestataires de Soins*

- Le kit de communication en accès libre
<http://www.sesam-vitale.fr/etablissements/index.asp>

- Le package d'installation en accès sécurisé
http://www.sesam-vitale.fr/etablissements/conditions_tele.asp

→ *Utilisez l'identifiant et mot de passe qui vous ont été fournis*



Outils mis à disposition

- La page Etablissements sur le site Web du GIE SESAM-Vitale

<http://www.sesam-vitale.fr/etablissements/index.asp>



GIE SESAM-VITALE
Etablissements de Santé

Accueil | Qui sommes-nous ? | Plan du site | Nous contacter

Accès direct aux autres rubriques

Actualités

19 Janvier 2011
Table des Organismes Destinataires : la version 3.32
> Télécharger la Table des Organismes Destinataires

12 Janvier 2011
Table des Organismes Destinataires : la version 3.31
> Télécharger la Table des Organismes Destinataires

15 décembre 2010
Ouverture du service CDR pour :
- la CPRSNCF (Caisse de Prévoyance et de Retraite du personnel de la SNCF)
- l'ENIM (Etablissement National des Invalides de la Marine, Sécurité Sociale des marins)

14 décembre 2010
Table des Organismes Destinataires : la version 3.30
> Télécharger la Table des Organismes Destinataires

18 Octobre 2010
Ouverture du service CDR pour la CNMSS (Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale)

11 Juin 2010
Table des Organismes Destinataires : la version 3.29
> Télécharger la Table des Organismes Destinataires

11 Février 2010
MNH et CDR
Les droits des assurés de la MNH sont désormais accessibles via le service CDR.

25 janvier 2010
CDR - Droits des Assurés du régime SMCC
Les assurés de la SMCC (ex Banque de France) sont gérés au sein du Régime Général depuis début décembre 2009. La consultation de leurs droits se fait désormais en cliquant directement sur le logo CNAMTS.

Recevez les nouveautés par mail

Des questions ?

Rechercher sur ce site

- Que faire si le patient ne présente pas de carte Vitale ?
- Le bénéficiaire des soins relève de l'ANE, comment recueillir les données le concernant ?
- Le bénéficiaire des soins indique qu'il est couvert par la CHU-C mais cette information ne figure pas dans sa carte Vitale. Comment vérifier ses droits ?
- Le bénéficiaire des soins présente un document indiquant qu'il a déclaré un médecin traitant. Ce document est-il valable ?

> Pour toute info complémentaires adressez vous à votre caisse de rattachement.

Pratique

- > La Table des Organismes Destinataires
- > Les équipements de télémédecine à jour de la carte Vitale
- > Les produits de lecture de la Carte Vitale
- > Les logiciels Etablissement de Santé (CNDA)
- > Les cartes CPE, CDE et CPS
- > CDR- kit de communication
- > Accès à la FAQ relative au service CDR

> Cartographies départementales sur l'utilisation du service CDR 

Les outils d'aujourd'hui

> Un outil internet de consultation des droits (CDR) en l'absence de carte Vitale
Cet outil propose :

- Un accès par internet sécurisé par CPE nominative, CPS ou CPF,



Installation du service

- Se connecter à http://www.sesam-vitale.fr/etablissements/conditions_tele.asp



Téléchargement du package CDR

Téléchargement du package CDR

Contrat de Licence

Le GIP-CPS vous concède en vertu du présent contrat une licence du logiciel identifié ci-après, à l'unique condition que vous acceptiez l'ensemble des dispositions contenues dans le présent contrat de licence de code objet et dans les dispositions additionnelles (collectivement, le « contrat »). Veuillez lire attentivement le présent contrat. En téléchargeant ou en installant ce logiciel, vous acceptez les conditions du contrat. VEUILLEZ INDIQUER VOTRE ACCEPTATION EN COCHANT LA CASE « ACCEPTER » AU BAS DU CONTRAT.

DÉFINITIONS

- Accepter les conditions du contrat de licence

Installation du service

- Saisir l'identifiant et le mot de passe, puis se connecter.

GIE SESAM-Vitale

Plate-forme de diffusion

sesam-vitale

Nous contacter

Vous êtes ici : Identifiez-vous

Identifiez-vous

Formulaire d'identification

Veillez saisir votre identifiant et votre mot de passe dans les zones ci-dessous, puis cliquez sur "Se connecter". Les champs précédés d'une astérisque* sont obligatoires.

* **Identifiant :**

* **Mot de passe :**

Se connecter Effacer les champs

© 2011 GIE SESAM-Vitale - Version 2.2

Installation du service

- Cliquer sur CDR - Consultation des DRoits

GIE SESAM-Vitale

Plate-forme de diffusion

Vous êtes Phase 3 RÉGION

Nous contacter

Manuel utilisateur

Se déconnecter

Vous êtes ici : Accueil

CDR - Consultation des DRoits

Bienvenue

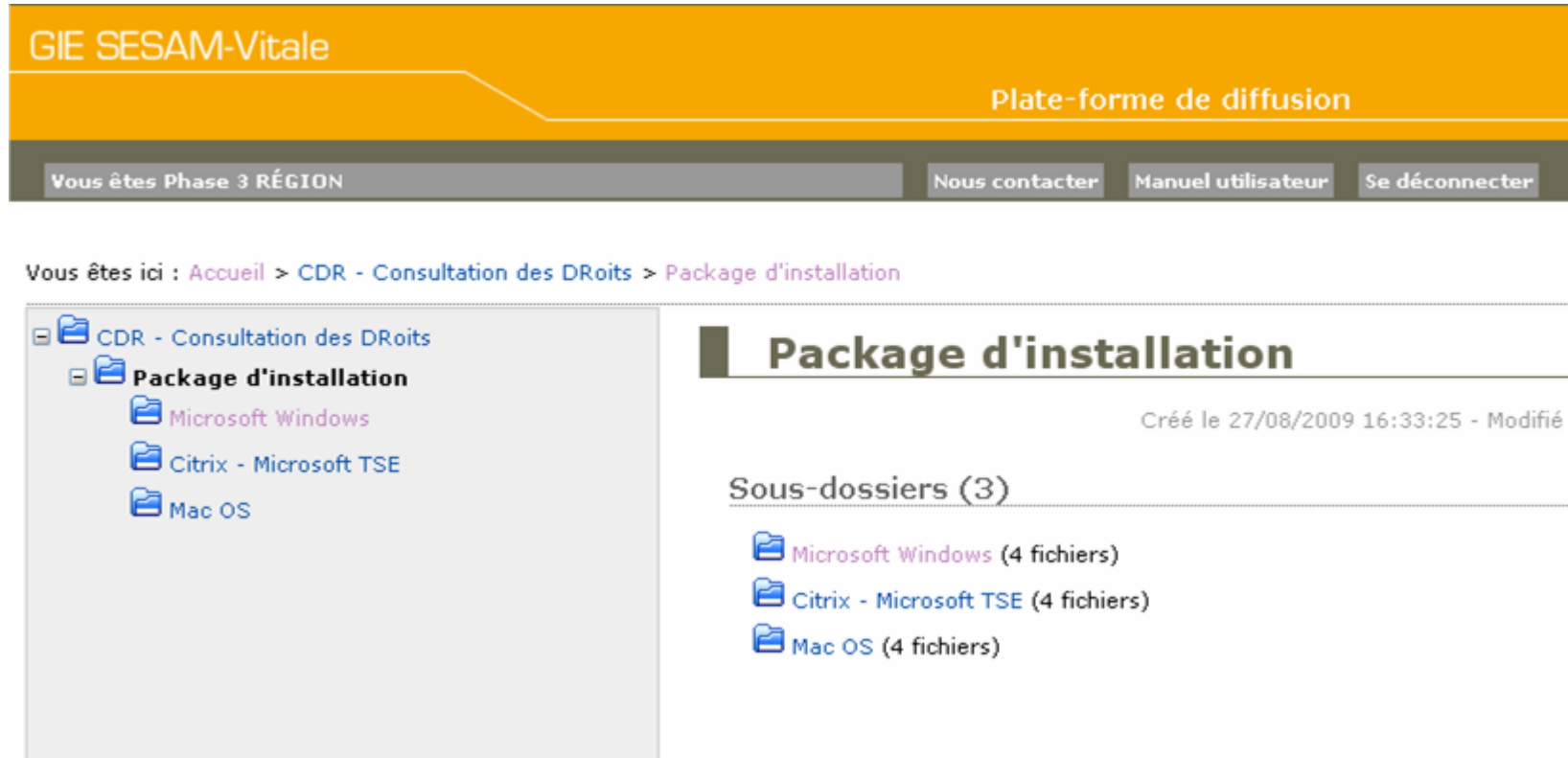
Bienvenue sur la plate-forme de diffusion du GIE SESAM-Vitale, qui met à votre di-

Pour tout renseignement, question ou problème, veuillez envoyer un message à di-

Actualités

Installation du service

- Cliquer sur Package d'installation



The screenshot shows the GIE SESAM-Vitale web interface. At the top, there is a yellow header with the text "GIE SESAM-Vitale" and "Plate-forme de diffusion". Below the header, there is a navigation bar with the text "Vous êtes Phase 3 RÉGION" and three buttons: "Nous contacter", "Manuel utilisateur", and "Se déconnecter".

Below the navigation bar, there is a breadcrumb trail: "Vous êtes ici : Accueil > CDR - Consultation des DRoits > Package d'installation".

The main content area is divided into two columns. The left column shows a tree view of the file structure:

- CDR - Consultation des DRoits
 - Package d'installation
 - Microsoft Windows
 - Citrix - Microsoft TSE
 - Mac OS

The right column has a heading "Package d'installation" and a sub-heading "Sous-dossiers (3)". Below the sub-heading, there are three entries:

- Microsoft Windows (4 fichiers)
- Citrix - Microsoft TSE (4 fichiers)
- Mac OS (4 fichiers)

At the top right of the right column, there is a timestamp: "Créé le 27/08/2009 16:33:25 - Modifié".

- Puis choisir le sous-dossier correspondant à votre système d'exploitation

Installation du service

- Télécharger tous les composants se trouvant dans le répertoire



The screenshot shows the GIE SESAM-Vitale website interface. The header includes the logo and the text 'Plate-forme de diffusion'. Below the header, there are navigation links: 'Vous êtes Phase 3 RÉGION', 'Nous contacter', 'Manuel utilisateur', and 'Se déconnecter'. The breadcrumb trail reads: 'Vous êtes ici : Accueil > CDR - Consultation des DRoits > Package d'installation > Microsoft Windows'. A search bar is located on the right. The main content area is titled 'Microsoft Windows' and shows a list of files for download:

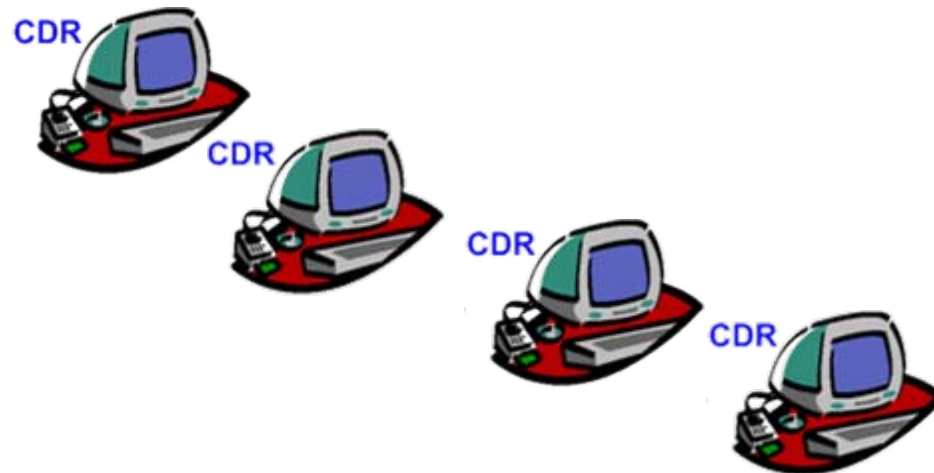
- [pdt-inf_054_mise_en_oeuvre_cdr.pdf](#) (lien) - Fiche d'information n°54 décrivant la mise en oeuvre du service CDR de Consultation des DRoits. A lire impérativement avant toute installation.
- [pdt-inf_055_preconisations_techniques_cdr_v2.pdf](#) (lien) - Fiche d'information n°55 (version 2) décrivant les préconisations techniques et les modalités d'installation des composants du package CDR. A lire impérativement avant toute installation.
- [manuelutilisateurcryptolibcpsv211.pdf](#) (lien) - Manuel utilisateur du composant Cryptolib CPS sous Windows, Mac OSX et Linux
- [setupv3.0.6-crypto-api505-win32.exe](#) (lien) - Installeur CryptoLibCPS filière GALSS version 3.06 pour Windows

- Par exemple, pour Windows :

- Veiller à prendre connaissance des documents d'information technique avant de démarrer l'installation

Installation du service

- Installer le service sur un poste de test
 - Le poste de test fonctionne correctement
 - ❖ *Le déploiement de CDR peut s'effectuer dans l'établissement*



- Le poste de test ne fonctionne pas correctement
 - ❖ *Le référent CDR contacte l'assistance ⇒ 0 811 709 710*

- Contexte du projet
- Présentation du service
- Mise en place du service
- *Assistance*
- Statistiques

Assistance : contact



0 811 709 710

du lundi au vendredi
de 8 heures à 18 heures

prix d'un appel local

support-technique-ps@cnamts.fr

Fax : 04 70 44 09 83

Assistance : la prise en charge



■ Hotline commune à tous les régimes :

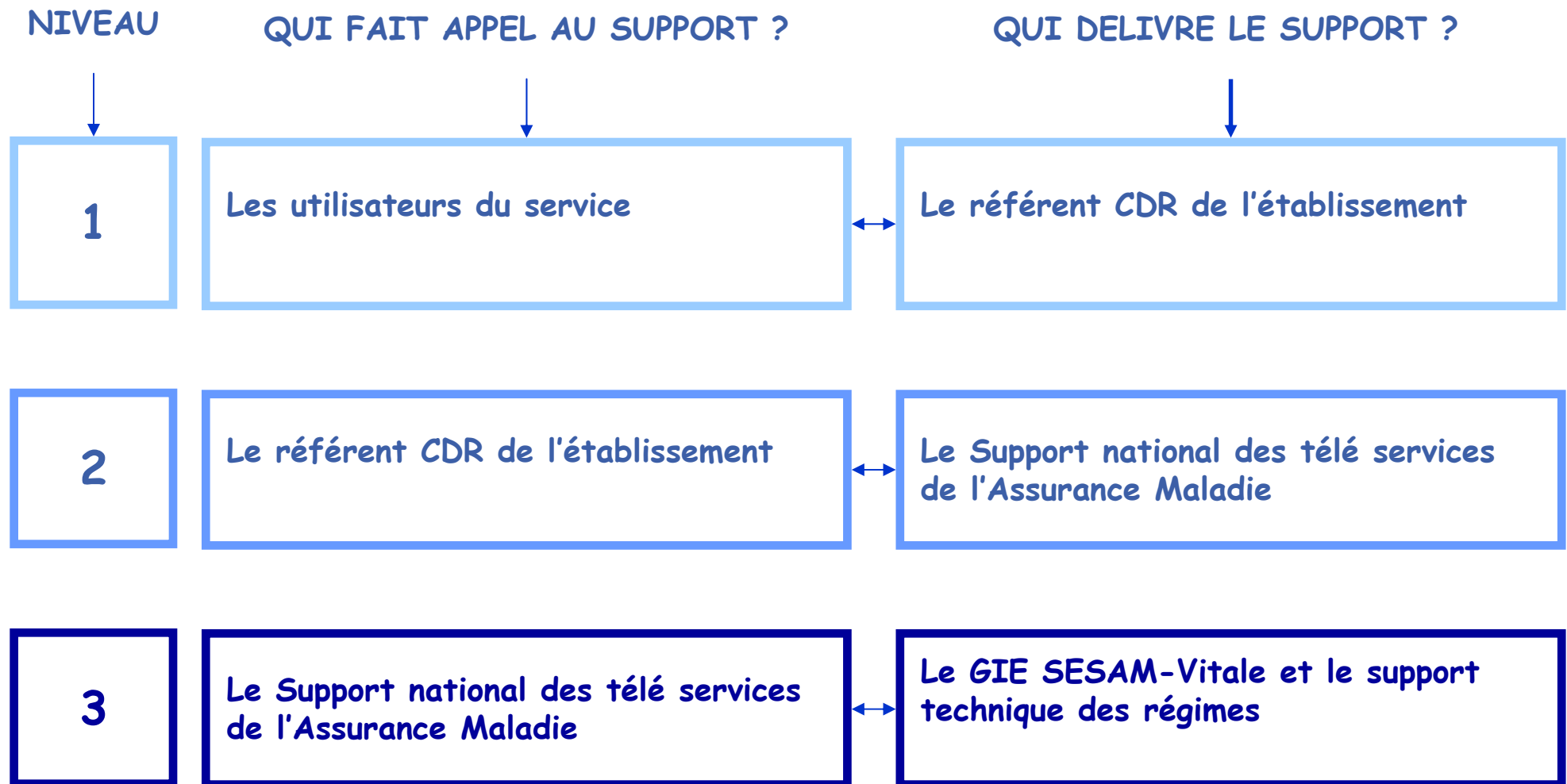
(Plate-forme des télé-services de l'Assurance Maladie)

- Elle assure la résolution de toutes les questions techniques : installation, dysfonctionnement, indisponibilité

- Elle fournit une aide à l'utilisation du service

- Elle enregistre toutes les questions relatives aux incohérences de données affichées par les applicatifs des régimes
 - ❖ Elle n'en assure pas la résolution mais les transfère à l'organisme gestionnaire du dossier de l'assuré

Assistance : schéma d'escalade



Assistance : préconisation




- Pour des problèmes de déphasage de droits constatés entre CDR et un autre média ⁽¹⁾, ne pas contacter l'organisme gestionnaire, mais l'assistance
 - Fournir des copies écrans ⁽²⁾, pour permettre une expertise du dossier et enrichir la base de connaissance
 - ❖ *(1) Médias : Carte Vitale, attestation papier.*
 - ❖ *(2) Copies écrans : elles doivent être réalisées à l'instant où le problème est identifié, la situation de la personne pouvant évoluer par la suite.*
- Pour les problèmes techniques, ne pas contacter les organismes, mais l'assistance

Assistance : la FAQ

- Une FAQ est disponible sur la page Etablissements du site Internet du GIE SESAM-VITALE

http://www.sesam-vitale.fr/etablissements/cdr_faq.asp



The screenshot shows the website interface for GIE SESAM-VITALE. The header includes the logo and navigation links. The main content area is titled 'Foire aux questions sur le service de CDR (Consultation des Droits)'. It features a table of questions and answers, categorized by topic. A sidebar on the left provides a summary of the content. At the bottom, there is a call to action to contact support and a navigation link.

GIE SESAM-VITALE Etablissements de Santé

Accueil | Qui sommes-nous ? | Plan du site | Nous contacter | Accès direct aux autres rubriques

Sommaire > Foire aux questions sur le service de CDR (Consultation des Droits)

Foire aux questions sur le service de CDR

Toutes les questions techniques et leurs réponses sur le service de Consultation des Droits (CDR)

Consultation des Droits	
Pré-requis	
> Dysfonctionnement des API de Lecture Vitale	04/09/2008
Carte	
> Carte CPE de classe 0	04/09/2008
> Classe du certificat CPE	04/09/2008
Lecteur	
Cryptolib	
> Installation sous Citrix ou TSE	11/09/2009
> La Cryptolib ne s'active pas	04/09/2008
Portail	

■ Posez votre question en contactant le support CDR (Plate-forme de Services).

< Retour | Imprimer

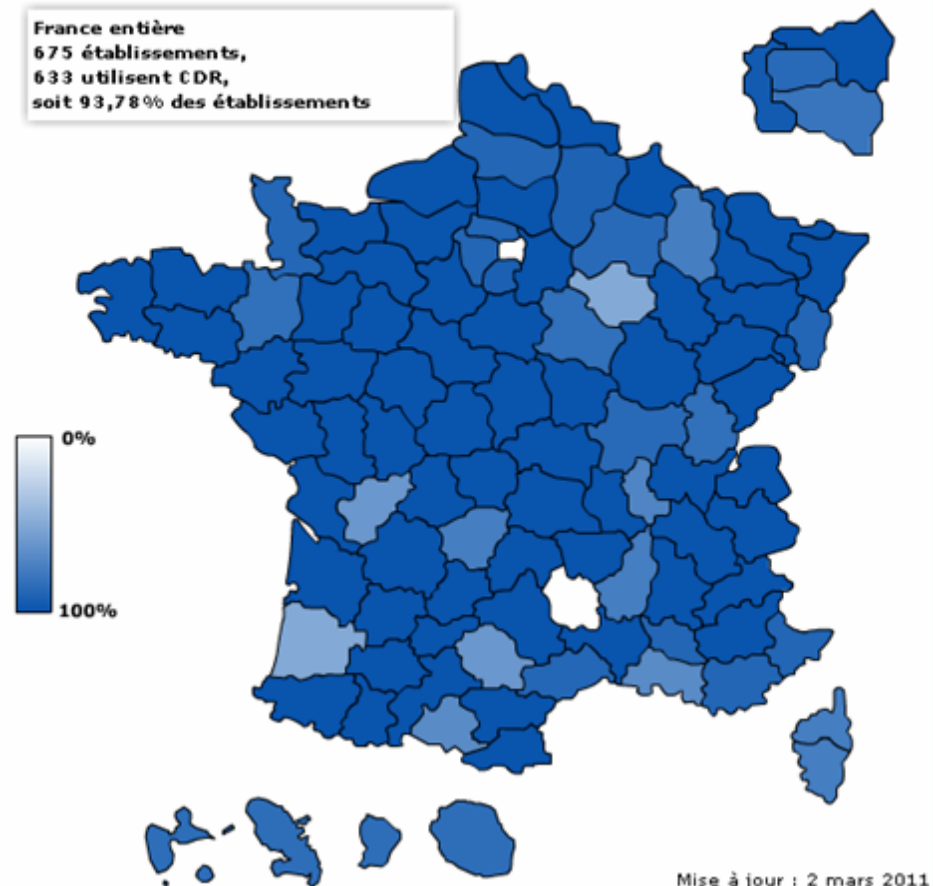
- Contexte du projet
- Présentation du service
- Mise en place du service
- Assistance
- **Statistiques**

- Sur le site Internet du GIE SESAM-Vitale

<http://www.sesam-vitale.fr/etablislements/index.asp>

- Des cartes présentent chaque mois, pour chaque phase, la situation du déploiement par département.

Cartographie départementale des Etablissements publics utilisant le service CDR (phase 1 du déploiement)

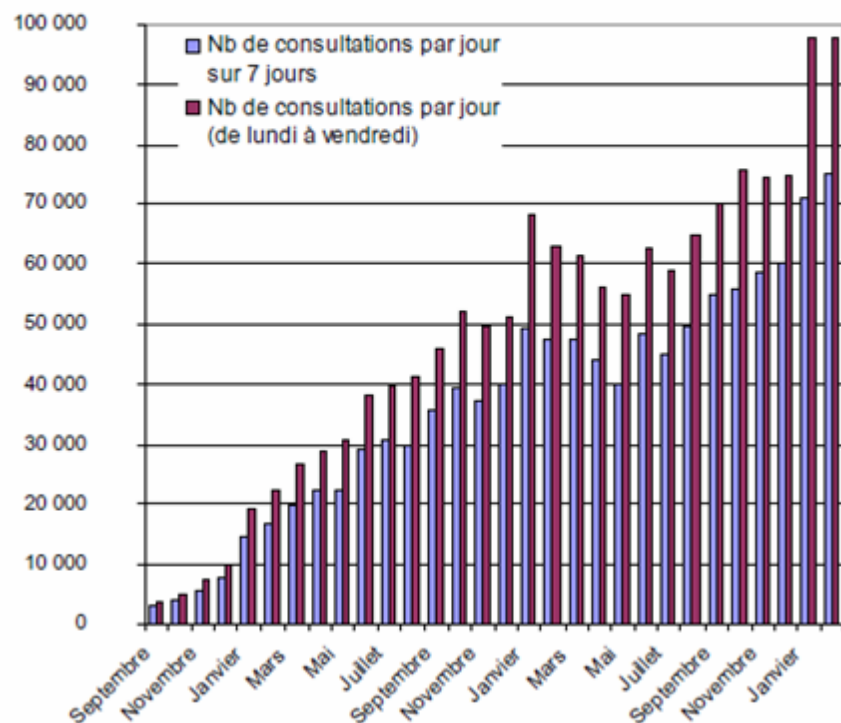


Statistiques d'utilisation du service

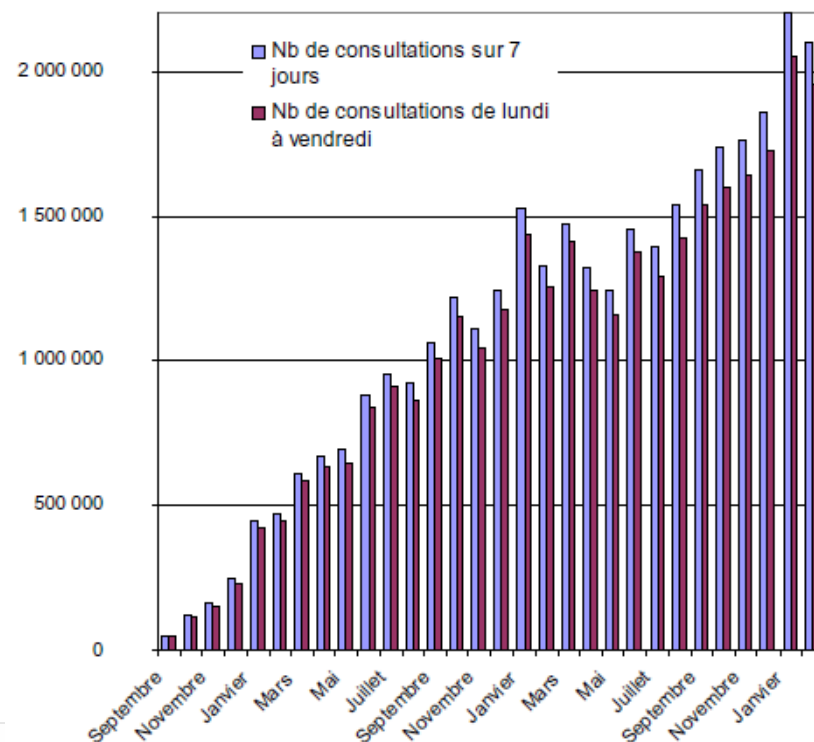
■ L'utilisation du service (à fin février 2011, tous régimes confondus)

- Près de 100 000 interrogations en moyenne par jour ouvré,
- Près de 2 000 000 interrogations en moyenne par mois

Evolution du nombre moyen de consultations par jour



Evolution du nb de consultations effectuées cumulées par mois



Fin